

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.052

L'An Deux Mille, le 2 mai à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

25 AVRIL 2000

DATE D'AFFICHAGE

25 AVRIL 2000

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, BENOIT, CANDAU, Mme GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : Mme MONTRON représentée par M. LE GUEUT
M. MALBOIS représenté par Mme GEOFFROY
M. QUENTIN représenté par M. BOURGEOIS
M. SIMONNET représenté par M. CAMPAGNE

ABSENTS - EXCUSES : MM. MOST, Maire, HUGENDOBLER, ANGIBAUD,
Mme BARRAUD-DUCHERON, Mme PELTIER,
M. POTENNEC

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 27

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Décision modificative de crédits N°3/2000

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'approbation d'une décision modificative de crédits N°3/2000.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'Exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

D E C I D E

- de modifier les crédits de l'exercice 2000, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL		
ARTICLE 6574.0241 SUBVENTION	+ 10 000	
ARTICLE 6574.30 SUBVENTION	+ 29 000	
ARTICLE 6574.40 SUBVENTION	+ 155 000	
ARTICLE 7311 CONTRIBUTIONS DIRECTES		+ 194 000
	-----	-----
	194 000	194 000
BUDGET ANNEXE DU PORT		
ARTICLE 775.01 CESSION IMMOBILISATION (TVA DRAGUE)		117 600
ARTICLE 6353.01 IMPOTS INDIRECTS (TVA DRAGUE)	117 600	
	-----	-----
	117 600	117 600

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 5 mai 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS